

SITE NATURA 2000 ZPS Vallée de la Meuse

Comité de Pilotage du 24 novembre 2015

Mairie de Pont-sur-Meuse

RELEVÉ DE DECISIONS



Courlis cendré (D. Boulenger - DREAL)



Journée technique Flore des prairies (CD55)



Fauche tardive d'une prairie abritant un nid de Râle des genêts (CD55)

Présents :

Collectivités territoriale et leurs groupements

M. Daniel ANDRE Vice-Président Codecom du Pays de Commercy
M. Alain ANDRIEN CA du Grand Verdun
Maire de Belleray
M. Alexis BOULANGER Technicien Environnement Codecom du Sammiellois
Mme Danielle COMBE Vice-Présidente du Conseil Départemental
Présidente du comité de pilotage Natura 2000
Mme Angelina DE PALMA-ANCEL Adjointe au maire de Verdun
Mme Danielle DOGUET Département de la Meuse – Service Environnement-Energie
M. Alain FERIOLI Maire d'Euville
M. Laurent FRANCOIS administrateur FDSEA
M. Guillaume GIRO Département de la Meuse – Chef de service Environnement
Energie
Mme Claire GRANDMAITRE Département de la Meuse – Chargée de mission Natura 2000
M. Reynald GRUYER Maire de Pont-sur-Meuse
Mme Anne GUICHARD Département de la Meuse – Service Environnement-Energie
M. Alain GUILLAUME Maire de Troussey
M. Eddy LAURENT Vice-Président de la Codecom de Void
M. Guillaume LEBLANC Adjoint au maire de Champougny
M. Daniel LEFORT Maire de Champneuville
M. Benoît OUDIN 1^{er} adjoint au maire de Pont-sur-Meuse
M. Armand PAGLIARI Maire de Pagny-sur-Meuse
Mme Lucie REDUREAU-BUCHOWSKI Technicienne Environnement Codecom de Void
M. Daniel ROUVENACH Codecom du Val des Couleurs
Maire de Pagny-la-Blanche-Côte
Mme Françoise TESSIER Vice-présidente de la Codecom de Montfaucon-Varennnes
Maire de Forges-sur-Meuse
Mme Annie THOUVENIN Adjointe au maire de Lérouville
Mme Christine ZUCCALI Adjointe au maire de Brabant-sur-Meuse

Propriétaires, exploitants, usagers, associations de protection de la nature, scientifiques

M. Cyrille DIDIER CENL
M. Matthieu GAILLARD CSRPN – NEOMYS
M. Fabrice HEBERLE FDPMA 55
M. Patrice HILAIRE Chambre d'Agriculture 55
M. Arnaud LESTAGE CPIE de Meuse
M. Nicolas LOSA Fédération des chasseurs de la Meuse
M. Laurent PETIT Chambre d'Agriculture 55
M. Philippe MALENFERT Centre Ornithologique Lorrain (COL)
M. Nicolas DEVILLE EARL Deville

Représentants de l'État

M. Angèle DI IORIO Voies Navigables de France
M. Marc JAMMET DREAL Lorraine
M. Laurent SIMONIN Voies Navigables de France

Excusés :

Mme ANTOINE Présidente du Comité Départemental du Tourisme
M. ANTION Maire de Thierville-sur-Meuse
Mme CAUMIREY Maire de Burey-en-Vaux
M. CURIEN DDT de la Meuse
M. LANGARD Maire de Burey-la-Côte, représenté par Daniel ROUVENACH
M. GERARD Maire de Chattancourt
M. DORMOIS Maire de Consenvoye
Mme LHOPE Déléguée Interrégionale de l'Office National de la Chasse et
la Faune Sauvage
M. MASSERET Président de la Région Lorraine
M. MESOT Maire de Lacroix-sur-Meuse
M. MIGEON DDT de la Meuse
M. MONTEGU Maire de Bannancourt
M. PANCHER Maire de Chauvancourt, Vice-président de la Codecom du
Sammiellois, délégué EPAMA

M. PICHAVAN Maire de Troyon
Mme THOMAS Maire de Vignot
M. TRAMBLOIS Maire de Brixey-aux-Chanoines
M. VELAIN Maire de Vacherauville
M. WITTMANN Maire de Vaucouleurs

Contexte :

La Vallée de la Meuse est un site classé au réseau européen « Natura 2000 » depuis 2004. Il est désigné ainsi pour son intérêt pour les « Oiseaux », en vertu de la directive européenne dite Oiseaux.

Le Département de la Meuse, élu maître d'ouvrage du site en 2008, a piloté jusqu'en 2012 la rédaction du Document d'Objectifs (rédigé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et la Chambre Départementale d'Agriculture via un marché public).

Une fois ce document de gestion validé, en 2012, le Département a été élu **maître d'ouvrage** de l'animation du site (c'est-à-dire de la mise en œuvre ou de la coordination des actions de gestion).

La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et du Logement) coordonne au niveau régional le réseau Natura 2000 et finance les actions du Département.

L'association NEOMYS (et son sous-traitant le COL) ont été chargés par le Département via un marché public d'étudier les oiseaux prairiaux en 2015 et 2016.

La Chambre Départementale d'Agriculture est titulaire d'un marché d'animation agricole avec le Département de la Meuse.

Monsieur Reynald GRUYER, maire de Pont-sur-Meuse, introduit la réunion en remerciant les participants d'être venus dans sa salle communale restaurée récemment.

Madame Danielle COMBE remercie le maire de la commune de Pont-sur-Meuse pour la mise à disposition de la salle, rappelle que le Département de la Meuse est maître d'ouvrage de l'animation du Document d'Objectifs de la ZPS¹ depuis novembre 2012 et que l'élection du président et maître d'ouvrage aura lieu à la fin du COPIL².

Monsieur Guillaume GIRO précise que le Département sera candidat à la maîtrise d'ouvrage afin de poursuivre ses actions en cours.

Les diaporamas présentés sont disponibles sur le site internet vallee-meuse.n2000.fr : suivre le lien → **Téléchargements** dans le menu d'**Accès rapide**, dans la marge gauche, puis tout en bas de la page → **Téléchargements sécurisés** (puis utiliser le code d'accès « partenaires »).

Les présentations des différents intervenants ont appelé les questions et les remarques suivantes :

◆ Rappels sur le site et les enjeux (présentés par Claire GRANDMAITRE) :

M. GIRO précise que la vallée de Meuse est classée 4 fois site Natura 2000 et que le Département essaie de travailler en concertation avec les autres maîtres d'ouvrage Natura 2000.

◆ Etude des oiseaux prairiaux 2015 (présentée par Matthieu GAILLARD) :

M. LEFORT explique qu'à Champneuville, un couple de courlis cendrés était installé très près d'un chemin et que le fait d'avoir fermé l'entrée du chemin n'est pas forcément une solution car les voitures contournent l'obstacle et roulent dans la prairie et ainsi, mettent le nid encore plus en

¹ ZPS : Zone de Protection Spéciale

² COPIL : Comité de pilotage

danger. Il indique qu'il est nécessaire d'être présent tous les jours sur le terrain pour sensibiliser la population (promeneurs avec chien...).

- M. GAILLARD répond qu'effectivement le dérangement humain est très impactant. Sur un autre site d'installation du courlis, c'est le marquage du nid par un naturaliste voulant bien faire qui a pu induire la prédation et donc l'échec de la reproduction.
- Mme GRANDMAITRE pense qu'une sensibilisation plus générale des habitants est nécessaire. Par ailleurs, pour ne pas « flécher » la zone d'installation du courlis et attirer trop l'attention, un panneau pourrait être installé à l'entrée de la zone inondable.
- M. ANDRIEN propose que les naturalistes locaux soient répertoriés et échanges régulièrement avec le Département. Ils peuvent être un relai sur le terrain. Mme GRANDMAITRE et M. GIRO indiquent que c'est un souhait du Département et que cela se mettra en place prochainement. Cependant, c'est un réseau à animer et cela peut être rapidement chronophage.

M. GIRO précise que les populations des espèces phares sont en forte baisse mais que les mesures mises en œuvre permettent de limiter cette baisse et que le Département espère améliorer ces populations dans les 5 ans à venir notamment en densifiant les MAEC³ ou en développant la mesure d'urgence dans les zones sans MAEC.

- Mme GRANDMAITRE rajoute qu'il est difficile d'être réactif au moment où les oiseaux installent leur nid car il faut réceptionner la donnée de NEOMYS, identifier l'agriculteur, transmettre l'information à la Chambre d'Agriculture qui contacte et sensibilise cet agriculteur. En 2016, les agriculteurs des zones potentielles d'installation du courlis seront contactés en amont.
- M. GAILLARD compare la ZPS avec la vallée de la Meuse à Stenay où ces espèces sont plus présentes, notamment le Tarier des prés. Cependant, les MAEC y sont plus anciennes, mais aussi plus denses et plus tardives.

◆ Les mesures agro-environnementales (MAE) (présentées par Claire GRANDMAITRE, Patrice HILAIRE et Laurent PETIT) :

M. LEFORT fait remarquer que les EPCI⁴ travaillent à la restauration du Fleuve Meuse et qu'il est important de travailler ensemble et que la Chambre d'Agriculture a un rôle à jouer en faisant le lien.

- M. HILAIRE précise qu'il intervient lors des projets de restauration de cours d'eau auprès des EPCI.

M. FRANCOIS indique qu'il serait intéressant de connaître l'impact des MAEC sur la baisse de production de la vallée.

M. DIDIER explique que les prairies sont tellement en danger en Lorraine que toute mesure est bonne à prendre.

M. JAMMET relève que le bilan des engagements est très satisfaisant, notamment par rapport aux craintes que l'on avait par rapport à la mise en place du nouveau dispositif MAEC.

◆ Communication sur la vallée de la Meuse (présentée par Claire GRANDMAITRE) :

M. ANDRIEN propose d'installer un panneau d'entrée de site à Belleray. Par ailleurs, lors de la sortie de chaque lettre d'info Vallée de la Meuse, il propose qu'un article soit publié par les communes, par exemple Verdun, pour faire référence à la lettre, qui peut ensuite être téléchargée sur le site internet.

- Mme GRANDMAITRE précise que le fichier pdf de la lettre pourra être également transmis aux communes importantes qui souhaitent faire du « boîtage ». De plus, le Département pourra imprimer en petites quantités les lettres d'info pour les communes plus petites.

M. LESTAGE précise que le CPIE de Meuse organise pour les scolaires le réseau « Fleuve Meuse » ainsi que des sorties grand public dans le cadre de l'Observatoire Local de la Biodiversité (OLB). Ces animations pourront être développées en lien avec le Département.

³ MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

⁴ EPCI : Etablissement Public à Fiscalité Propre (codecom, communauté d'agglomérations...)

LE SITE INTERNET VALLEE DE LA MEUSE

vallee-meuse.n2000.fr

Ce site internet permet de communiquer sur l'ensemble de la vallée de la Meuse et sur tous les domaines : préservation du site, randonnées, valorisation...

Mis en ligne depuis juin 2014, il est voué à évoluer et à être complété petit à petit. Chacun peut y participer en transmettant ses remarques et compléments soit via le formulaire du site, soit directement par mail (claire.grandmaitre@meuse.fr), téléphone (03 29 45 78 17) ou courrier adressé au CD55.

◆ Actions 2016 (présentées par Claire GRANDMAITRE) :

Les collectivités, notamment les communes, sont intéressées par la proposition de réunir les comités géographiques en 2016 puis une fois par an au moins. Ces comités permettront de réfléchir à des actions plus locales sur chaque entité géographique.

◆ Election du maître d'ouvrage et du président du comité de pilotage de la ZPS Vallée de la Meuse (Marc JAMMET) :

- Maître d'ouvrage : le COPIL élit à l'unanimité le Département de la Meuse
- Présidence : le COPIL élit à l'unanimité Madame Danielle COMBE, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement du Conseil Départemental de la Meuse